

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 39

Artikel: Chez le photographe
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que la ligne droit est le plus court chemin d'un point à un autre, j'écrasais sans pitié le gazon et les plates-bandes du jardin paternel pour arriver le plus tôt possible à la fontaine. Alors j'apprenais à nager à mon cheval de bois, qui perdait l'une après l'autre ses jambes désagrégées.

Mais la pauvre bête n'était pas ma seule victime. Fervent adepte de la navigation intérieure, je me servais de nos souliers pour accomplir cette grande œuvre : sans réclamer l'appui d'un comité d'initiative, je creusais des canaux, j'y faisais passer le contenu de la fontaine, et je n'avais plus qu'à me déchausser pour offrir aux populations ravies le spectacle d'une flotte de fort tonnage traversant au fil de l'eau leur campagne fleurie. Les populations ravies accouraient en effet, tantôt sous la forme du jardinier qui me traitait de « bougre de pommeau », et tantôt en la personne d'un membre de la famille qui me reconduisait « manu militari » jusque dans une chambrette où j'entrevois sous les couleurs les plus sombres l'avenir de la navigation intérieure.

C'est ainsi que j'employais mon temps entre les heures où j'apprenais à devenir un écrivain en traçant des bâtons.

Des sept péchés capitaux je ne connaissais, pour les avoir commis, que l'orgueil, la colère, la gourmandise et la paresse. Quand à l'envie, à l'avarice et... au reste, c'était, me disait-on, le fait des grands enfants, et je me rends compte aujourd'hui que mes maîtres ne m'avaient pas trompé. Mais, avec les quatre premiers péchés, j'étais bien suffisamment outillé pour mal faire, et mes bons parents pouvaient me rendre ce témoignage que je ne m'en privais point.

Encore un coup je suis persuadé que mon cas était tout semblable à celui des moutards de mon âge et que la différence entre nous n'était que plus ou moins insupportable.

Ainsi va l'humanité qu'elle ne se perfectionne pas sans efforts, et quand je vois tant de papas, et surtout tant de mamans, s'imaginer sur la foi de Jean-Jacques et à l'instigation de leur vanité, que leurs enfants sont venus au monde pétris de toutes les vertus, je sais d'avance quelle erreur est la leur, et qu'il n'existe pas de jeunes anges.

J'invite les parents qui ne veulent pas me croire à regarder les enfants des autres.

Yves Martin.

Petits dialogues. — Prenez-vous beaucoup de poisson dans cette petite rivière ?

— Ça dépend du meunier.
— Comment, du meunier ?
— Oui, il défend parfois de pêcher.
— Alors, quand on empêche on n'en pêche pas, et quand on n'empêche pas on en pêche.

— Eh bien ! vous avez passé la soirée chez des gens cossus, hier soir, hein ?

— Pas tant que ça : figurez-vous qu'il y a dans la maison deux jeunes filles, et qu'elles ont joué toutes les deux en même temps sur le même piano !

SAFFARINADE

SAMEDI soir, Daniel Duperrut, le conseiller national et député de Brolens, rentrait de la session aux Chambres fédérales. Sur le chemin, depuis la gare au village, il rencontre François Ducholet, conservateur notoire, qui l'aborde et lui dit :

— Dis-voï Daniet, puisque tu reviens de par Berne, as-tu été voir cette Saffa ?

— Ma foi non, je n'ai pas eu le temps, on a bien autre chose à faire quand on est au pouvoir !

— Diable, tu aurais bien dû y aller ; paraît que la Julie Pelet, la femme au charron y a exposé !

— Que diantre pouvait-elle bien exposer là-bas ?

— Eh ! bien, tu n'es guère au courant de ce qui se passe par chez nous, pour un conseiller national ! Tu ne sais pas qu'elle fait vergogne, à son souden de mari, en exposant un cheval de hotte, une planche à lessive et un trabetzel pour tuer les caillons ? !

— Ouais ! Ouais ! tout ça c'est des blagues ;

on la connaît la Julie au charron, c'est une gerce, une virago, mais ne la vois tu pas tenir une scie et un rabot ?

— Y paraît, qu'elle ne s'en tire pas tant mal et que, pendant que son homme boit la goutte à journée faite à la pinte, elle a fabriqué de ses mains tout ce commerce ; et puis que ça n'est rien tant mal fait ; demande voir au régent qui a été voir la Saffa !

— Oh ! pour ça, je sais bien que la Julie Pelet est une suffragette enragée qui se figure déjà nous supplanter au Grand Conseil ou au National ! Et puis tu crois que c'est vrai qu'elle a exposé ce fourbi à la Saffa ?

— C'est vrai comme je te le dis ! Tu m'avoueras que c'est une honte pour la commune de voir les femmes qui nous marchent dessus. Aussi ce tadié de Pelet, s'il buvait un peu moins de petits verres et qu'il travaille un peu plus, la Julie n'aurait pas eu l'occasion de lui faire cet affront qui est un affront pour tout le village et le canton !

— Oh pour ça tu as raison François ; mais tu sais, toutes les femmes ne sont pas des virago comme la Julie. Elle te fiche des rebedoulées à son homme et elle le met au lit quand il est rond ! Ça me rappelle tout à fait la Zazi du Molendruz, t'en souviens-tu ?

— Oh bien, je pense que je m'en souviens ! En voilà encore une qui aurait fait un beau sergent-major de gendarmerie ; avec sa pipe et ses bottes ! Oh la Julie, c'est du même !

— Oui mais, tu sais, la Julie, elle a encore de l'instruction, elle n'est pas tant bête que ça ; il paraît qu'elle fait partie de l'Union des femmes et qu'elle y est joliment écoutée !

— Oh pardine ! Ça ne m'étonne pas qu'elle soit encore par là dedans ; je te dis que, si ça continue, les femmes vont nous marcher dessus ; il n'y a qu'à voir avec leur bougre de Saffa, elles veulent prouver, ni plus ni moins qu'elles peuvent faire le travail des hommes et qu'elle peuvent se passer de nous !

— Oh que non François ! Il y a toujours quelque chose qu'elles ne pourront pas faire sans nous, c'est de se marier et toutes celles qui ne le sont pas en brûlent d'envie !

— Ouais ! Daniet, tu dis bien, mais en attendant le cheval de hotte, le trabetzel et la planche à lessive à la Julie sont toujours à Berne pour nous faire vergogne ! Ah vois-tu Daniet, c'est bien comme me disait Monsieur Pierre Ozaire du Conteur Vaudois, les femmes, c'est le péril rose !

Pierre Ozaire.

A VINGT-ANS

1908 ! L'école de recrues, à la Pontaise, les débuts dans la carrière militaire, les alignements sur le pré Noverraz, les bonds en avant à la Blécherette, les soifs mémorables sur la route du Chalet, les promenades en capote à St-François, les farces de chambre, autant de souvenirs qui ne s'effacent pas, de délicieuses évocations de jeunesse qui vous étreignent ! Avec le poète, nous pouvons entonner aujourd'hui le refrain mélancolique : « Comme volent les années, nous voici bientôt des vieux ! »

Il y a vingt ans, nous étions au temps des belles illusions ; nous mettions tout notre cœur et toute notre âme à esquisser un pas cadencé rebutant, à saluer « par mouvements » ; nous pousions, pour nous annoncer, des hurlements presque aussi formidables que ceux de nos caporaux.

Au début de l'école, les instructeurs avaient donné à la troupe des théories répétées sur la connaissance des grades et des insignes. Pour certains d'entre nous, c'était chose facile à retenir ; pour d'autres, cela paraissait diablement compliqué. Un camarade de la montagne, nommé Pralet, avait, entr'autres, beaucoup de peine à saisir « ces nuances ! »

Un jour, un rapport parvint au commandant d'école dénonçant une recrue de la 3e compagnie qui avait négligé de saluer, sur le Grand-Pont, un officier de cavalerie en grande tenue. Rappelons en passant qu'à cette époque-là nos dragons portaient encore la tunique verte, les épaulettes nickelées et le képi à chaînettes !

Au rassemblement, l'instructeur donna lecture du dit rapport, fit une description de l'uniforme de l'officier de cavalerie et invita le fautif à se dénoncer. Alors, ce brave Pralet avança d'un pas, claqua des talons et se nomma d'une voix vibrante.

Le capitaine de V. considéra le soldat avec intérêt.

— N'aviez-vous encore jamais vu de dragon, peut-être ? interrogea-t-il.

La chose était plausible, en effet, le jeune montagnard habitant un pays de chèvres et de mulets.

— Non, mon capitaine, jamais ! répondit le fantassin.

— Mais pourquoi donc, recrue Pralet, poursuivait le capitaine, n'avez-vous pas salué celui qui portait, à n'en pas douter, un uniforme militaire et des galons ?

— J'ai cru que « l'était un pompier » ! répliqua l'homme avec tant de candeur que tout le monde éclata de rire. *A. Mex.*

Chez le photographe. — L'artiste tendant une épreuve :

— Je crois, monsieur, que vous allez avoir là un portrait de Madame votre femme...

Le monsieur examinant l'épreuve :

— Hum ! hum ! Je ne sais pas trop ; la bouche a un sourire aimable « qui n'est pas naturel ! »

UN ENFANT TROP ENTÊTÉ

E MON naturel, je suis très distingué et dans mes goûts, je suis du dernier raffinement.

Toujours habillé à la dernière mode, j'ai de belles manières : je lève le petit doigt en allant de pigeon quand je porte un verre à ma bouche et quand je mange des asperges, je les prends avec des pincettes pour ne pas les toucher avec la main.

Avec des instincts aussi délicats, vous pensez bien que je n'ai que de belles relations. Je ne fréquente que la haute.

L'aristocratie m'accueille avec fierté.

J'étais samedi dernier dans un salon mondain, chez la femme du juge de paix et naturellement le sexe fort était représenté par les maris de ces dames. Il y avait là, madame la syndic et celle de l'assesseur.

On se met à parler des enfants et, naturellement, tous les éloges furent décernés à ces chouchous, à ces amours, à ces chérubins.

Moi, je n'aime pas beaucoup les enfants, je suis célibataire et, naturellement je les trouve salissants. Je les crains comme le feu lorsque les vois s'approcher de moi, les mains pleines de marmelade ou de confitures.

Mme la syndic se mit à faire l'éloge de son petit dernier. Il a trois ans c'est déjà bien joli, mais, nous dit-elle, il est adorable. Il n'a qu'un défaut, il est entêté, quand il veut quelque chose, il n'y a pas moyen de le faire démoder. On le tuerait plutôt que de ne pas lui céder. Ah ! la branche. On voit qu'il descend des syndics de Brelans, qui n'ont jamais pu admettre qu'on leur résistât et qui ont toujours brisé les volontés qui heurtaient la leur.

Il fallut présenter le petit phénomène. Si tante l'amena au salon, il fit le tour de l'honorable société. Quand il s'approcha de moi, remarquai avec satisfaction qu'il n'avait pas les mains engluées de marmelade.

Mais j'eus un frisson quand je le vis regarder obstinément mon épingle de cravate et quand je le vis allonger sa main vers moi en déclarant :

— Je veux la perle du Monsieur, je veux la perle du monsieur...

Il s'y connaît déjà, le bougre, pensai-je, une épingle de grand prix.

La tante, sur un coup d'œil de la syndic, voulut l'emmener, mais il se mit à trépigner, à hurler, à devenir cramoussi au point que l'on pouvait craindre pour lui une fatale congestion.

La pauvre maman, affolée, tourna vers moi son regard suppliant :

— Oh ! Monsieur, si vous consentiez...

Je donnai l'épingle au moutard en lui faisant cette recommandation : « surtout, ne l'avale pas. »